



Nous vous saurions gré de confirmer, avant le 6 mars 2015, votre participation à la **Conférence** par courrier, fax ou mail.

Mlle, Mme, M. :

Organisme ou société :

Fonction :

Adresse :

Mail :

Tél. :

☐ participera à la Conférence

☐ ne participera pas à la Conférence

Conférence FIDAL

SECONDE VIE DES SITES POLLUÉS
ET DES FRICHES INDUSTRIELLES
LA LOI ALUR, UNE OPPORTUNITÉ ?

JEUDI 26 MARS 2015

A retourner à : FIDAL

3, Rue Jean Pitre Chevalier
Le Marygold – Creac’h Gwen
CS 44040 - 29000 QUIMPER

Ou par fax : 02 98 95 27 35

Ou par mail : sandrine.remy@fidal.com